

## Edito

Trimestriel - Été 2010

Science et gestion de l'eau et des milieux aquatiques :  
Comprendre pour agir

Pour agir, les décideurs et les gestionnaires de l'eau et des milieux associés ont besoin de méthodes, d'outils et d'expertises. Les savoirs ne sont pas toujours disponibles, or on ne peut attendre de tout connaître pour agir. Développer des partenariats innovants et efficaces entre scientifiques, décideurs et acteurs de terrain se révèle indispensable pour transférer les savoirs au fur et à mesure de leur acquisition ainsi qu'impliquer les gestionnaires dans l'orientation de la recherche.

L'Onema se place volontairement entre la science et l'action en soutenant chaque année plus de 130 projets de recherche et développement menés par les organismes nationaux de recherche, BRGM, Cemagref, Ineris, Inra, Ifremer, Museum national d'histoire naturelle ou CNRS et les universités. En France, 4 400 personnels scientifiques et techniques, dont les trois quarts dans le secteur public, sont dédiés aux recherches appliquées au domaine de l'eau. L'Onema y consacre, avec les agences de l'eau, environ 15 M€ par an. L'Agence nationale de la recherche, le ministère chargé de l'écologie, ou encore les programmes européens apportent chaque année quelque 20 M€. Au niveau européen, l'Onema co-pilote depuis janvier 2010 avec la DG recherche de la Commission européenne, l'activité d'interface "recherche - politiques publiques", dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre commune de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE). L'Onema et la DG recherche ont organisé le 30 septembre un séminaire européen pour identifier les thèmes de recherche prioritaires vis-à-vis de la DCE ainsi que les connaissances d'ores et déjà acquises à synthétiser ou à transférer vers l'expertise. S'agissant de l'innovation, le réseau des pôles de compétitivité récemment labellisés est un atout important. L'organisation en France du prochain Forum mondial de l'eau à Marseille en 2012, sera une opportunité unique de donner une visibilité mondiale à la richesse des compétences et des initiatives françaises de recherche et d'innovation dans le domaine de l'eau.

Patrick Lavarde ●  
Directeur général de l'Onema

## Sommaire

- p1 ) **Interview**  
Andrea Tilche, direction générale de la recherche, Commission européenne
- p2 ) **Données sur l'eau :  
Harmoniser les pratiques de prélèvement d'eau**
- p2 ) **Restauration des cours d'eau : un recueil  
d'expériences sur l'hydromorphologie**
- p3 ) **Une cartographie nationale de la recherche et  
développement dans le domaine  
de l'eau et des milieux aquatiques**
- p3 ) **Signature de la charte d'hydroélectricité durable**
- p4 ) **Brèves**
- p4 ) **Agenda**

## Interview

Interview de Andrea Tilche, chef de l'unité « technologies environnementales – prévention de la pollution » au sein de la direction générale de la recherche de la Commission européenne



Quel est le rôle de la Direction générale de la recherche de la Commission européenne dans le domaine de l'eau ? Quels sont les grands programmes soutenus dans ce secteur ?

Notre action est double. Il s'agit de concevoir et gérer le programme cadre pour la recherche en Europe, aux multiples objectifs : établir une coopération sur le long terme entre les centres européens d'excellence et les entreprises ; développer les connaissances fondamentales ; apporter un soutien scientifique au développement et à la mise en œuvre des politiques européennes. Ces dix dernières années, dans le secteur de l'eau, nous avons donné priorité aux programmes de recherche qui soutiennent la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau et aux autres directives liées à l'eau. Plus récemment, nous avons soutenu la recherche technologique visant à améliorer la compétitivité du secteur industriel de l'eau, avec un focus particulier sur les petites et moyennes entreprises.

Notre seconde action est de construire l'espace européen de la recherche (ERA), espace unique où tous les acteurs peuvent collaborer à travers les frontières. En 2004, la Communauté européenne a lancé la plateforme sur l'alimentation en eau potable (Water Supply and Sanitation Technology Platform – WssTP) et de nombreux réseaux (ERA-NETs) pour la coordination des politiques nationales dans divers sous-secteurs : inondations, management intégré de la ressource en eau (IWRM), sol/eau, coopération internationale... Ces projets sont en quelque sorte la racine du développement de la nouvelle initiative de programmation commune dénommée "Défis de l'eau dans un monde qui change" (Joint programming initiative « Water Challenges for a Changing World »). Récemment proposée par l'Espagne et les Pays-Bas, cette initiative devrait permettre de réduire les recouvrements des différents programmes de recherche nationaux dans le secteur de l'eau et favoriser les synergies.

La stratégie commune d'application de la directive sur l'eau a prévu la mise en place d'une « activité ad hoc » sur l'interface science / politique dans le domaine de l'eau (CIS – SPI). Quels en sont les objectifs et les grandes lignes d'actions pour les années à venir ?

Le principal objectif est d'améliorer le dialogue entre la communauté scientifique et

les décideurs et gestionnaires impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques européennes de l'eau, afin de prendre les meilleures décisions fondées sur la connaissance. La circulation de l'information scientifique actualisée doit être améliorée et devenir plus accessible aux décideurs et à leurs gestionnaires. Cela doit se traduire par un langage plus accessible et de meilleurs moyens de diffusion. De l'autre côté, les acteurs de terrain impliqués dans l'application des politiques doivent pouvoir exprimer leur besoin en matière de recherche auprès des scientifiques. Le défi réside en particulier dans la capacité de fournir de bons instruments pour cartographier la connaissance. L'interface science et politique est évidemment un exercice itératif à long terme pour le bénéfice mutuel de la communauté scientifique et des acteurs de la directive cadre. Durant la période 2010-2012, trois séminaires seront organisés de manière à créer la dynamique.

Les rencontres européennes « Recherche / politiques publiques dans le domaine de l'eau » (SPI event 2010), se tiendront le 30 septembre à Bruxelles. Qu'attendez-vous de cet événement ?

Ces rencontres seront une excellente occasion de dialogue entre les chercheurs de plusieurs projets européens et les acteurs impliqués dans la stratégie commune d'application de la directive (CIS). Nous avons fait, avec l'aide de l'Onema, un travail de préparation considérable en impliquant les divers groupes de travail de la CIS, et les coordinateurs des projets de recherche. Notre objectif est d'obtenir un consensus sur les principaux manques en matière de connaissances pour aider à la conception des futurs appels d'offres en recherche au niveau européen et national. Le second objectif est de proposer des exemples de résultats de recherche mis en pratique et de mesurer l'impact sur la qualité de nos eaux des mesures prises sur la base de ces connaissances.

## Données sur l'eau : Harmoniser les pratiques de prélèvement d'eau

- La mise en place d'une pratique harmonisée et fiable des opérations de prélèvement d'eau est primordiale au regard de la surveillance exigée par la directive cadre sur l'eau. En ce sens, l'Onema a financé un essai d'inter-comparaison nationale de recueil d'échantillons sur plan d'eau, sur le lac de Paladru en Isère, pour l'analyse des paramètres physico-chimiques et de polluants.

Les programmes de surveillance, imposés aux Etats membres par la directive européenne sur l'eau, nécessitent l'acquisition de nombreuses données. En France, différents organismes, souvent les laboratoires eux-mêmes, ou bureaux d'études effectuent les prélèvements d'échantillon d'eau nécessaires pour les fournir ensuite au laboratoire pour analyse physicochimique.

« *Alors que les laboratoires d'analyse doivent être agréés par le ministère en charge de l'environnement et sont audités régulièrement par le comité français d'accréditation, les opérations de prélèvement font l'objet de beaucoup moins d'attention* » souligne Bénédicte Lepot de l'Ineris. Pourtant, les pratiques de prélèvement – très variables d'un préleveur à l'autre – peuvent avoir un impact non négligeable sur la qualité de la donnée finale. D'où l'importance d'en assurer la qualité et la fiabilité et de recourir à des méthodes de prélèvement harmonisées entre les différents « préleveurs ».

Afin d'évaluer l'impact des opérations de prélèvement d'eau sur la variabilité des résultats et améliorer les pratiques, deux essais d'inter-comparaison ont été organisés en 2007 et 2009, le premier pour les prélèvements en cours d'eau et, le second pour ceux en eaux souterraines. Les résultats ont déjà permis à l'Onema de bâtir, avec l'Ineris, un projet de formation sur la pratique de prélèvement en cours d'eau. De même, un

projet de formation pour le prélèvement en eaux souterraines est à l'étude avec le BRGM.

**Une cinquantaine de personnes réunies sur le lac de Paladru**

Restaient les plans d'eau. C'est chose faite. Un essai, financé par l'Onema, a été organisé par l'Ineris, le LNE et l'Inra les 22 et 23 juin derniers, sur le lac de Paladru en Isère. Cet essai a réuni des préleveurs issus de bureaux d'études, laboratoires et services de l'Etat travaillant dans le cadre du « réseau de contrôle de surveillance plan d'eau », sélectionnés en partenariat avec les agences de l'eau, mais également des observateurs agences de l'eau et DREAL, soit environ une cinquantaine de personnes réunies à l'occasion de cette opération. Après avoir réalisé sur la berge un contrôle des appareils de mesure, les 10 préleveurs ont rejoint chacun leur embarcation personnelle dotée de leurs appareils de mesure habituels. Chaque préleveur était accompagné d'un observateur chargé de noter les techniques et le matériel mis en œuvre par le préleveur. Après s'être rendus à un point de ralliement sur le lac préalablement choisi pour cette opération, les préleveurs ont procédé, tous en même temps, à des mesures de paramètre et à deux opérations de prélèvement comme l'exige la DCE pour la surveillance des plans d'eau : un prélèvement intégré dans la zone supérieure du lac

et un prélèvement de fond sur la colonne d'eau. Les échantillons d'eau ont ensuite été transportés au laboratoire de l'Ineris où ils sont en cours d'analyse dans des conditions identiques. Les résultats obtenus, qui seront communiqués début 2011, permettront d'identifier les bonnes pratiques de prélèvement en plan d'eau et de bâtir un projet de formation des préleveurs en plan d'eau. En parallèle, l'Onema étudie la possibilité de délivrer un certificat d'habilitation « préleveurs » adapté aux différents domaines (cours d'eau, eaux souterraines...).

● Contact : [christian.jourdan@onema.fr](mailto:christian.jourdan@onema.fr)



Claire Roussel - Onema

## Restauration des cours d'eau : Un recueil d'expériences sur l'hydromorphologie

- Fruit d'un partenariat avec les agences de l'eau et le ministère en charge du développement durable, l'Onema publie un recueil d'expériences sur l'hydromorphologie pour aider à l'incitation et à la mise en place de nouvelles opérations de restauration physique des cours d'eau.



Réduire le risque d'inondation, faciliter le transport sédimentaire, améliorer la qualité de l'eau, restaurer la continuité pour les espèces aquatiques, rétablir les connexions hydrauliques et les habitats, améliorer la qualité paysagère, aménager des espaces de détente... sont autant d'objectifs visés par la restauration physique des cours d'eau. De nombreuses opérations visant à rétablir les processus hydromorphologiques des cours d'eau sont menées partout en France. L'atteinte du bon état écologique exigeant la multiplication de ces opérations de restauration, l'Onema, les agences de l'eau et le ministère en charge du développement durable, ont lancé un travail de capitalisation de ces expériences pour inciter de nouveaux maîtres d'ouvrage à entreprendre ce type d'actions et les accompagner dans leurs démarches.

**Plus de 60 retours d'expériences de restauration**

A l'issue de ce travail, l'Onema publie aujourd'hui un recueil qui regroupe une sélection fine et ciblée sur l'ensemble du territoire français de plus de 60 exemples d'opérations de restauration et de préservation réalisées ces vingt dernières années. Un tiers des exemples retenus présente des actions d'effacement partiel ou total d'ouvrages. Les autres exemples concernent la suppression ou la dérivation d'étangs sur un cours d'eau, la reconstitution du matelas alluvial, le reméandrage...

Ce travail de capitalisation inter-bassins permet de partager avec l'ensemble des acteurs des expériences qui sont parfois novatrices à l'échelle du territoire national – la définition concertée d'un espace de mobilité, par exemple – ou encore rares, voire inexistantes, pour certains bassins. Ainsi, bien que rares, les opérations de retour d'un cours d'eau dans son talweg d'origine ou de remise à ciel ouvert de cours d'eau ne sont pas isolées si l'on regarde sur l'ensemble du territoire. Afin de mieux comprendre les démarches entreprises par les maîtres d'ouvrages et les acteurs concernés, le recueil offre de nombreux éléments de réponses sur le contexte dans lequel les travaux ont été entrepris, le bilan des actions menées, les perspectives et les outils de valorisation utilisés. Le document apporte également, sous formes de fiches, des arguments, des recommandations et des illustrations sur de nombreux aspects de restauration physique des cours d'eau.

Le recueil est disponible sous format PDF, sur le site internet de l'Onema :

<http://www.onema.fr/Hydromorphologie,510>

Ou sur le site <http://www.zones-humides.eafrance.fr/?q=node/45> avec un moteur de recherche par bassin et par type d'opérations.

● Contact : [josee.peress@onema.fr](mailto:josee.peress@onema.fr)

# Une cartographie nationale de la recherche et développement dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques

À la demande du Comité national de l'eau et du ministère chargé de la recherche, l'Onema a réalisé une cartographie des forces de recherche et développement dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques en France métropolitaine et outre-mer. L'objectif ? Mieux connaître les compétences mobilisables au sein de la communauté scientifique en vue d'atteindre le bon état des eaux d'ici 2015.

Qui sont les acteurs de la recherche sur l'eau ? Combien sont-ils ? Sur quelles thématiques travaillent-ils ? Afin d'avoir une meilleure visibilité du monde de la recherche sur l'eau, l'Onema a entrepris dès l'année 2008 le projet Cart'eau. Partout en France, programmes, unités de recherche, structures collectives, projets et organismes de recherche, entreprises... ont été recensés.

### 4 400 personnels scientifiques et techniques

Environ 2% des effectifs totaux de la recherche française – soit environ 4400 personnes équivalent temps plein – se consacrent à l'eau (eaux continentales, littorales et milieux associés). Près de 75% de ces forces de recherche sont issus du secteur public et 25% du secteur privé. Ce potentiel très significatif est relativement dispersé : les recherches sont en effet morcelées entre 66 universités et principalement 6 organismes publics de recherche : le Cemagref, le CNRS, l'IRD, le BRGM, l'Inra et l'Ifremer. L'outre-mer compte seulement 5,5% des effectifs de recherche sur l'eau. Les données 2010 montrent que 186 unités de recherche et 72 collectifs de recherche s'intéressent au secteur de l'eau, essentiellement dans les régions Languedoc-Roussillon, Ile-de-France, Rhône-Alpes et Aquitaine. Deux thématiques sont particulièrement étudiées : la dynamique et la gestion des milieux aquatiques, et la gestion quantitative de la ressource en eau. Le secteur privé œuvre davantage à la recherche sur les ouvrages et les technologies. Enfin, la biologie et la chimie sont les disciplines les plus répandues, à la différence

des sciences humaines et sociales qui demeurent minoritaires.

En termes de financement, si l'Agence nationale de la recherche en France ne dispose pas de programme spécifique dédié à l'eau, elle finance en revanche cette thématique à travers une vaste palette de projets de recherche (12 M€ par an entre 2005 et 2008). Les moyens apportés par l'Onema et les agences de l'eau sont de l'ordre de 15 M€ par an.

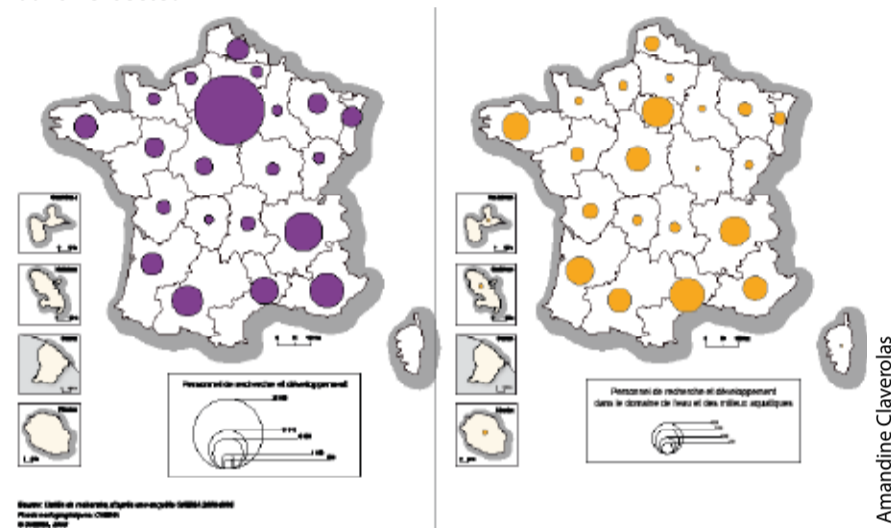
### Trois pôles de compétitivité

En mai dernier, trois pôles de compétitivité, regroupant des compétences issues du secteur public et privé, ont été créés dans le secteur de l'eau : un pôle à vocation mondiale en Languedoc-Roussillon-PACA, un pôle « gestion des eaux continentales » en Alsace-Lorraine et un troisième en région Centre consacré à l'eau et son milieu. L'ensemble des informations recensées sera regroupé dans une base de données et accessible sur le site onema.fr d'ici la fin de l'année. L'objectif ? Permettre une meilleure identification des acteurs et suivre leur évolution, dans le but d'établir des réseaux et des partenariats et de mobiliser de l'expertise.

En plus d'une recherche par thématiques ou bassins hydrographiques, le site proposera des actualités, des focus et des synthèses.

Afin de prolonger ce travail de cartographie, en collaboration avec l'office international de l'eau, l'Onema réalise actuellement un panorama des institutions de recherche sur l'eau en Europe dans le but de coordonner les efforts d'organisation scientifique à un niveau paneuropéen autour d'un dialogue approfondi et continu entre décideurs et politiques.

● Contact : [anne-paule.mettoux-petchimoutou@onema.fr](mailto:anne-paule.mettoux-petchimoutou@onema.fr)  
pour en savoir plus :  
[http://www.onema.fr/IMG/pdf/2010\\_001.pdf](http://www.onema.fr/IMG/pdf/2010_001.pdf)

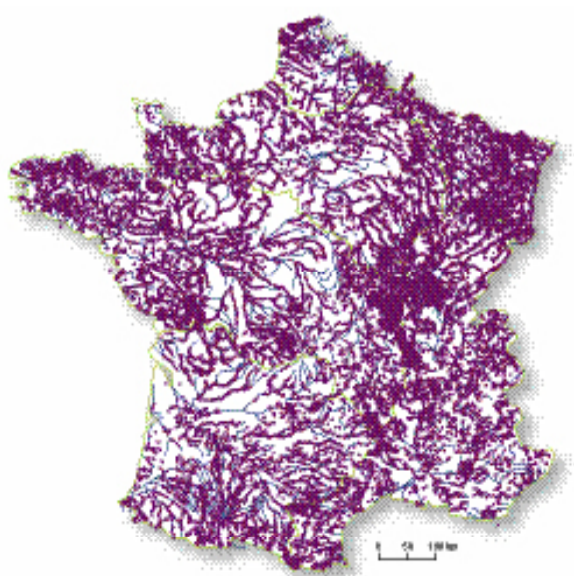


christian Jourdan - Onema

Amandine Claverolas

## Signature de la charte d'hydroélectricité durable

Comment concilier l'augmentation de la production annuelle d'hydroélectricité et la reconquête du bon état des milieux aquatiques exigée par la directive européenne sur l'eau ? Après 18 mois de concertation, les principaux producteurs hydroélectriques français, les associations, les élus, les pêcheurs professionnels et l'État ont signé le 23 juin dernier une convention d'engagements partagés.



Source : ONEMA en partenariat avec l'INRA, l'Ifremer, le Cemagref, le BRGM, l'IRD, le CNRS, l'Inra et l'Ifremer. Onema, 2010.

60000 seuils et barrages ont été recensés grâce au référentiel national des obstacles à l'écoulement. Seuls un peu plus de 2000 sont en service pour la production hydroélectrique, dont 400 concessions constituées des plus gros barrages.  
<http://carmen.carmencarto.fr/66/ROE.map>

« La poursuite du développement des énergies renouvelables, priorité pour la France, doit se faire dans le respect des autres exigences environnementales et sociétales, en particulier de la préservation des milieux naturels et du respect des autres usages ». Tel est le principe central de la convention qui rappelle par ailleurs l'objectif d'augmentation de la production annuelle hydroélectrique, fixé à 3 TWh d'ici 2020 par Jean-Louis Borloo, ministre en charge de l'écologie, de l'énergie et du développement durable. La convention prévoit d'accroître l'effort de recherche d'ici 2012 sur le transport sédimentaire, la biologie des espèces migratrices, les impacts des ouvrages et la connaissance des masses d'eau fortement modifiées. Autant de programmes qui seront coordonnés par l'Onema. Débuté en 2008, le programme de recherche et développement sur l'anguille, d'un montant de 4 millions d'euros, financé par l'Onema, l'Ademe et les producteurs d'hydroélectricité, sera mené à terme.

Les ouvrages existants devront être mis aux normes environnementales : respect du relèvement en 2014 des débits réservés et installation des équipements nécessaires pour restaurer la continuité écologique sur les rivières classées. Les ouvrages les plus problématiques en termes d'impact sur les milieux aquatiques et n'ayant plus aucun usage avéré

devraient être supprimés. Le triplement du taux de la redevance pour prélèvement devrait permettre aux agences de l'eau de financer en partie ces opérations d'effacement d'obstacles, dans le cadre du plan national de restauration de la continuité écologique. Une démarche de suivi technique de ces effacements sera mise en place. Son montage, sa mise en œuvre et son suivi seront coordonnés par l'Onema.

L'État a confirmé l'effacement de deux barrages sur la Sélune (Manche) – Vezins et la Roche-qui-boit – infranchissables par les poissons migrateurs. En revanche, l'impact relatif du barrage de Poutès en Haute-Loire sur la diminution inquiétante de la population de saumons n'a pu faire l'objet d'un accord et son avenir n'est pas intégré dans la convention. Quant aux futures centrales hydroélectriques, dotées des nouvelles technologies (turbines à rotation lente, ichtyocompatibles) et des dispositifs innovants pour le franchissement des espèces et des sédiments, elles devront être construites selon des conditions techniques standard qui restent encore à définir pour garantir une efficacité énergétique et un respect des milieux aquatiques. Leur implantation devra être favorisée sur les cours d'eau non classés.

● Contact : [alexis.delaunay@onema.fr](mailto:alexis.delaunay@onema.fr)



Florent Pleron - Onema

## Les données sur les PCB rendues publiques



Un état des lieux de la contamination en PCB des poissons et des sédiments dans les cours d'eau et plans d'eau français ? C'est l'objectif du site d'informations sur les PCB ouvert par l'Onema. Réalisé dans le cadre du plan national d'actions sur les PCB, en partenariat avec les ministères en charge de la santé, de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche, du développement durable et l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire). Cette dernière assure l'interprétation des données concernant les poissons afin d'évaluer les risques sanitaires encourus. On y trouve les données de contamination aux PCB des poissons et des sédiments prélevés de manière coordonnée par l'Onema et les agences de l'eau en 2008 sur plus de 100 sites. Les résultats des analyses effectuées en 2009 seront mis en ligne d'ici la fin de l'année. En 2011, avec les données recueillies en 2010, des informations sur plus de 300 sites seront disponibles. Ces sites concernent les zones potentiellement les plus contaminées et les principales zones de pêche professionnelle.

[www.pollutions.eaufrance.fr/pcb](http://www.pollutions.eaufrance.fr/pcb)

Contacts : [cendrine.dargnat@onema.fr](mailto:cendrine.dargnat@onema.fr)  
[romuald.berrebi@onema.fr](mailto:romuald.berrebi@onema.fr)

## Une étude sur l'impact environnemental des lessives

L'Onema a lancé en 2009 une étude visant à évaluer l'écotoxicité des produits détergents pour lave-vaisselle, en partenariat avec 60 millions de consommateurs, l'Institut national de la consommation, les agences de l'eau, l'Ineris et le Syndicat mixte pour l'équipement du littoral. Le potentiel écotoxique de 25 formulations a été évalué sur des algues, des micro-crustacés d'eau douce et sur des larves d'invertébrés marins à partir de « bains » recréés artificiellement. Les premiers résultats ont révélé que, comparativement aux lessives textiles, les détergents pour lave-vaisselle représentent un potentiel d'écotoxicité plus faible. Les marques « éco labellisées » se comportent ni mieux ni moins bien que les autres. Des tests complémentaires sont actuellement réalisés sur des produits de rinçage et d'autres seront entrepris sur des produits de lavage à la main. Le rapport final de l'Ineris est attendu cet automne.

Contact : [olivier.perceval@onema.fr](mailto:olivier.perceval@onema.fr)

## L'Onema et le Cemagref s'impliquent pour la sauvegarde de l'esturgeon



Le 21 juin dernier, aux côtés de nombreux partenaires dont le Conseil régional d'Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Onema était présent à la pose de la première pierre d'un nouveau bâtiment du Cemagref dédié à l'élevage de jeunes esturgeons européens à la station de Saint-Seurin-sur-l'Isle en Gironde. Inaugurée dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, cette nouvelle structure vise à accroître les efforts sur la capacité d'élevage de l'espèce et à développer les actions de repeuplement, pour lesquelles l'Onema se mobilise activement, aux côtés du Cemagref, notamment au cours des opérations de lâchers d'alevins.

Contacts : [michel.vignaud@onema.fr](mailto:michel.vignaud@onema.fr)  
[jean-pascal.bianchi@onema.fr](mailto:jean-pascal.bianchi@onema.fr)

## Un directeur général adjoint à l'Onema

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2010, François Lacroix a rejoint l'Onema en tant que directeur général adjoint, aux côtés de Patrick Lavarde. Ses principales missions viseront à assurer le pilotage de nombreux projets de l'établissement, parmi lesquels, la participation de l'Onema au forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille en 2012, le développement de l'observatoire des services d'eau et d'assainissement ou encore la valorisation des projets nationaux et européens. Polytechnicien et ingénieur en chef du génie rural des eaux et des forêts, François Lacroix a, notamment, travaillé pendant une dizaine d'années dans deux bureaux d'études spécialisés en infrastructures, aménagements hydro-électriques et génie civil. Il a également dirigé le département « ressources en eau, usages et risques » du Cemagref.

Contact : [francois.lacroix@onema.fr](mailto:francois.lacroix@onema.fr)

## Journée « Protégeons l'eau et la nature »

Qu'est-ce que la continuité écologique ? Pourquoi existe-t-il des espèces protégées et comment les protège-t-on ? Comment restaurer les zones humides ? De nombreuses questions auxquelles les agents de l'Onema et de l'ONCFS ont répondu à l'occasion de la journée « Protégeons l'eau et la nature », le 13 juin dernier. Les agents des deux établissements se sont notamment retrouvés sur la vallée de la Vire et dans le parc naturel régional du Morvan. Cette opération nationale de sensibilisation du grand public sur le thème de la protection de l'environnement a été l'occasion de présenter une diversité de thématiques autour de l'eau et de la nature aux promeneurs. Par exemple, les agents de l'Onema ont expliqué les enjeux de leurs missions de police de l'eau, un levier primordial pour l'atteinte du bon état des eaux en 2015.

Contact : [celine.piquier@onema.fr](mailto:celine.piquier@onema.fr)

## Quatre associations professionnelles s'engagent avec l'Onema

Le 27 mai dernier, l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE), la Société hydrotechnique de France (SHF), l'Académie de l'eau et l'Association française pour l'étude des irrigations et du drainage (AFEID) ont signé un protocole cadre pour trois ans avec la direction de l'eau et de la biodiversité et l'Onema. Les quatre associations vont mobiliser leurs réseaux d'acteurs pour travailler sur l'ingénierie écologique, les instruments économiques, les enjeux de la qualité de l'eau, les programmes de mesures de la DCE et le changement climatique. Autant de réflexions qui seront diffusées aux différents acteurs de l'eau et des milieux aquatiques au fur et à mesure de leur production. Elles constitueront une contribution à la préparation du forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille en mars 2012.

Contact : [philippe.dupont@onema.fr](mailto:philippe.dupont@onema.fr)

## 2<sup>ème</sup> appel d'offres du réseau européen IWRM-Net

En juillet 2009, le réseau européen IWRM-Net a lancé son deuxième appel à projets de recherche sur les thématiques suivantes : impacts et adaptation au changement climatique, sécheresse et rareté de l'eau, économie et valeurs sociales en support à la gestion de l'eau. Six projets de recherche transnationaux et un projet d'animation scientifique ont été sélectionnés, pour une subvention totale de 2,8 millions d'euros. Cinq d'entre eux impliquent au moins une équipe française. Partenaires de ce réseau, l'Onema et le ministère en charge du développement durable piloteront ces derniers de manière collégiale, en les finançant toutefois de manière distincte. Ces projets, d'une durée de 24 à 36 mois, ont débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Contact : [marie-perrine.durot@onema.fr](mailto:marie-perrine.durot@onema.fr)

## Le schéma national des données sur l'eau approuvé au journal officiel



Par arrêté conjoint du 26 juillet 2010, le schéma national des données sur l'eau (SNDE), élaboré par l'Onema, a été approuvé par les ministres chargés de l'écologie, des collectivités territoriales et de l'outre-mer, de la

santé, de l'agriculture et de l'alimentation. Ce schéma organise les données du système d'information sur l'eau (SIE) et les contributions de l'ensemble des acteurs dans sa mise en œuvre. L'objectif ? Construire un système d'information sur l'eau au service de politiques publiques de l'eau orientées par la connaissance.

• Contact : [christian.jourdan@onema.fr](mailto:christian.jourdan@onema.fr)

## 12-13-14 octobre - Paris

### "Gestion des espèces invasives dans les milieux aquatiques"

Un séminaire organisé par l'Onema et le Cemagref. De nombreux partenaires sont attendus, tels que des spécialistes de l'IRD, de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), du Cemagref et du CNRS, durant ces trois journées d'échanges destinées à faire un point sur les connaissances scientifiques, les outils et les méthodes utilisés en France pour la gestion des espèces invasives aquatiques. Trois sessions thématiques sont programmées autour des actions de prévention, de l'apport des sciences humaines et sociales dans la gestion des espèces, et des opérations de contrôles et de restauration. Ce séminaire visera à proposer des orientations en matière de recherche et développement.

Contact : [nicolas.poulet@onema.fr](mailto:nicolas.poulet@onema.fr)

## 26-29 octobre - Poitiers

### "Ecrevisses européennes : alimentation, espèces phares et services écosystémiques"



Ce congrès européen abordera notamment les thèmes suivants : interactions entre écrevisses et poissons dans les écosystèmes ; production d'écrevisses, investissements en pisciculture ;

éco-tourisme ; liens avec l'éducation du public et la restauration des écosystèmes... Un numéro spécial de KMAE ([www.kmae-journal.org/](http://www.kmae-journal.org/)), revue scientifique sur les milieux aquatiques, présentera, en 2011, ces travaux.

<http://eucrayfish2010.conference.univ-poitiers.fr>

## 17 novembre - Verneuil-en-Halatte (Oise)

### "Développement des biomarqueurs et bioessais pour la surveillance des milieux aquatiques"

Ce séminaire organisé par l'Ineris, l'Ifremer et l'Onema a pour objectif de dresser un état des lieux de l'utilisation des biomarqueurs et de favoriser le dialogue entre chercheurs et gestionnaires de l'environnement. Véritables indicateurs biologiques permettant de révéler la présence des contaminants dans les milieux naturels en diagnostiquant les effets de cette contamination sur les organismes vivants, l'utilisation des biomarqueurs et bioessais est de plus en plus préconisée dans les programmes de surveillance des milieux aquatiques.

Contact : [olivier.perceval@onema.fr](mailto:olivier.perceval@onema.fr)

## 2 décembre - Salon Pollutec (Lyon)

### "Traitement des eaux usées, des boues et des matières de vidange pour les petites et moyennes collectivités"

Un colloque organisé par l'Onema et le Cemagref destiné à valoriser et diffuser les principaux résultats opérationnels d'aide aux différents acteurs de l'eau pour le traitement des eaux usées, des boues et des matières de vidange. Destinée à présenter les résultats finalisés, cette journée sera également un lieu d'échanges sur les projets en R&D à venir.

Contact : [stephane.garnaud@onema.fr](mailto:stephane.garnaud@onema.fr)